

Stop à la reconversion forcée des enseignants de STI !

Alors que la réforme STI2D s'est mise en place l'année dernière à marche forcée en 1ère avec une formation des enseignants quasi-inexistante...

Alors qu'elle doit se mettre en place cette année en terminale sans aucune directive précise...

Une circulaire ministérielle datée du 27 juin 2012, publiée sans la moindre concertation, impose aux collègues de STI de formuler une demande de changement de discipline vers l'un des quatre nouveaux CAPET STI, et vers les trois agrégations, d'ici au 15 octobre 2012 !

Cette mesure aurait **pour conséquence d'entériner cette réforme sans possibilité de retour**. Il s'agit de briser le lien entre les enseignants et leur discipline de recrutement, base de leur compétence et de leur implication dans le métier. Il n'y a pourtant **aucune urgence technique** : le mouvement 2013 pourrait se faire sur la base d'une correspondance entre disciplines de spécialité STI et étiquetage des postes, et il n'y a **aucune obligation statutaire de changer de discipline**.

La reconversion imposée ferait prendre aux enseignants le **risque de** :

- **subir une mesure de carte scolaire** si la discipline visée ne correspond pas aux besoins de l'établissement
- **se retrouver à plein temps en technologie collège** en cas de mesure de carte scolaire
- **se voir à terme fermer tout accès au post-bac** (BTS, CPGE)

Le SNES-FSU a adressé au Ministre un courrier, pour lui rappeler fermement son opposition à ces changements de disciplines imposés, mais le ministre ne semble pas vouloir revenir sur sa décision.

Le SNES-FSU dénonce la procédure et exige le retrait de cette circulaire, dans le cadre de son refus réaffirmé de la mise en place de cette réforme et de sa demande d'une nouvelle organisation de la série STI autour de secteurs économiques de production industrielle.

Par l'action collective, refusons d'enterrer la voie technologique, défendons notre dignité professionnelle !

- Signez la **pétition nationale électronique** :
<http://www.snes.edu/petitions/index.php?petition=25>
- Participez au **rassemblement du MERCREDI 26 SEPTEMBRE à 15h devant le Rectorat d'Orléans (21 rue St Etienne)**, avec conférence de presse pour alerter l'opinion publique. Un préavis de grève nationale est déposé entre le 24 et le 29 septembre. Une demande d'audience a été adressée à la Rectrice.
- **Refusons collectivement le changement forcé de discipline !**